

LA « REPETITION A DOMICILE » COMME SOUTIEN SCOLAIRE AU BENIN : UNE PRATIQUE INEFFICIENTE ?

Patrick HOUESSOU

Département de Psychologie et des Sciences de l'Éducation

Université d'Abomey Calavi (Bénin)

E-mail : yelindopatrick@yahoo.fr

Résumé

Nombre de systèmes éducatifs des pays développés constituent des modèles en matière de performance scolaire car, ces pays ont su développer des stratégies de soutien scolaire pour accompagner leurs apprenants, surtout ceux en difficulté. Au Bénin, les séances de "répétition à domicile" sont la forme de soutien scolaire la plus développée. Ces séances n'étant pas organisées et institutionnalisées à l'instar des formes de soutien scolaire en Europe, cette étude se propose d'analyser la manière dont elles sont conduites et d'apprécier leur incidence sur le rendement scolaire des élèves. Des suggestions sont par ailleurs faites dans le sens d'une institutionnalisation et d'une amélioration de l'efficacité des séances de répétition à domicile, à travers des stratégies impliquant aussi bien les enseignants, les parents que les autorités en charge de l'éducation.

Mots clés : Soutien scolaire, séances de répétition, répétiteurs, rendement scolaire, Abomey-Calavi, Bénin.

Abstract:

Most developed countries' educational systems are regarded as models for school performance because they include school support strategies to help students, especially those with bad outcomes. In Benin, "Home Teaching " is the most developed tutoring form. Unlike Western countries tutorial system, "Home Teaching" sessions are not legally set up and run in Benin. This study aims, therefore, to analyze how they are conducted, and at the same time assess their impact on student academic outcomes. Besides, it includes suggestions as regard to making "Home Teaching" system legal and improve its effectiveness through strategies which require close collaboration of

education stakeholders-teachers, parents as well as authorities in charge of education.

Keywords: academic backing-up system, home teaching, tutors, academic outcome, Abomey-Calavi, Benin.

Introduction

Depuis l'accession du Bénin à la souveraineté internationale, l'éducation béninoise n'a pas connu une stabilité durable ; ce qui maintient le système dans des conditions difficiles et précaires (PASEC¹ 2005). Vraisemblablement, ces conditions se sont davantage détériorées avec les programmes d'ajustement structurel (BAD², 2003). Cette situation expliquerait les pourcentages de réussite aux examens nationaux qui, depuis 1990, n'atteignent presque jamais 50% dans le secondaire et 75% dans le primaire (Afoutou 2005). Par conséquent, pour améliorer le rendement scolaire des enfants, les parents ont recours à des « cours à domicile » (Kabore 2006). En effet, à la recherche d'un enseignement de qualité et jugeant les conditions d'apprentissage défavorables, les parents, même les plus démunis, sollicitent les services de ce qu'il est convenu d'appeler les « répétiteurs ».

Cependant, on remarque que ces derniers qui devraient être des encadreurs avertis ne sont, pour la plupart, que des étudiants ou même des élèves. Comme le dit D. (2002) cité par P. Kabore (2006), on croirait qu'enseigner revient simplement à *dire, énoncer, expliquer*. Il se pose donc à ce niveau, un réel problème de compétence des encadreurs sollicités. Par ailleurs, les séances de répétition ne prennent pas toujours en compte, les difficultés réelles des élèves. Il arrive que des parents sollicitent plusieurs répétiteurs dans des matières où l'enfant ne rencontre pas de réel problème. Ainsi, en dépit de la relative surcharge des emplois du temps scolaire (Zoumenou 2012), les parents considèrent les séances de répétition comme une nécessité.

¹ Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage).

² Banque Africaine de Développement.

Les répétiteurs, quant à eux, encadrent parfois simultanément plusieurs élèves de niveaux d'étude différents.

Ces constats suscitent la réflexion sur une question fondamentale : « la pratique des séances de répétition à domicile est-elle efficace ? », autrement dit, « quel est l'impact des séances de répétition sur le rendement scolaire des élèves ? » Cette interrogation est d'autant plus importante qu'elle touche une réalité scolaire dont l'analyse est trop souvent négligée dans les recherches en éducation.

Nous nous proposons, dans cet article, d'y réfléchir de manière plus approfondie et notre analyse se fera en quatre temps. D'abord une description de quelques formes de soutien scolaire pratiquées dans d'autres systèmes éducatifs ; nous estimons en effet que les répétitions à domicile sont une forme de soutien scolaire. Ensuite, nous dressons un état des lieux des séances de répétition à domicile au Bénin, puis une présentation de la démarche méthodologique utilisée pour recueillir des informations pertinentes sur la manière dont les séances de répétition sont quotidiennement menées. Enfin, une analyse des données recueillies et la formulation de perspectives pour une conduite plus efficace de cette forme de soutien scolaire.

1. Le soutien scolaire¹ dans ces différents états

Le soutien scolaire est une méthode d'accompagnement pédagogique utilisée en Occident, précisément, en Europe. Les enfants inadaptés et/ou en difficulté scolaire s'étant multipliés dans le rang des élèves (Boko 2009), le soutien scolaire s'avère nécessaire et indispensable pour maintenir ces apprenants à l'école et leur faciliter la réussite. Pour Glasman (1991), les dispositifs de soutien scolaire sont nés au collège parce que c'est à ce degré de scolarité que l'échec scolaire est visible et douloureux à vivre pour les élèves, leurs enseignants et leurs parents. Selon Yabouri, Lare et Maleme (2010), la notion de soutien scolaire concerne l'aide dispensée à l'école sur le temps scolaire² par des équipes éducatives. Cette aide peut prendre la

¹ En lieu et place de soutien scolaire, certains parleraient de « compagnonnage cognitif » (Delacote 1996) ou de « coaching scolaire » (Raynal & Rieunier 2009).

² Période de présence obligatoire de l'élève à l'école en fonction de son emploi du temps.

forme du préceptorat, de la remédiation, du tutorat et du monitorat (EDUSCOL 2008).

1.1. Le préceptorat

Le préceptorat est une forme d'accompagnement pédagogique qui existait depuis l'époque gréco-romaine. Traditionnellement, il consiste en une forme d'enseignement dans lequel une personne, le précepteur, est chargée de l'instruction d'un enfant qui ne fréquente ni école, ni collège (APIP 2006). Cette forme d'éducation était l'apanage des princes éduqués dans leurs châteaux, des nobles trop délicats pour se mêler au bas peuple et des bourgeois désireux d'afficher leur aisance financière. Mais depuis les années 1960, l'école laïque gratuite, la démocratisation des collèges et lycées ont pratiquement fait disparaître le préceptorat sous la forme précédemment décrite, synonyme d'inégalité, d'isolement, de snobisme (Wikipedia 2012).

Néanmoins, pour Sauleau (2009), le préceptorat existe toujours et se présente différemment. Il ne s'agit plus de faire cours mais d'expliquer les leçons, de surveiller les travaux écrits, en somme, de prendre le relais de l'école sans entraver l'autonomie des élèves. Alors, le précepteur, par sa disponibilité et sa connaissance personnelle de l'enfant veille particulièrement sur sa progression scolaire et son équilibre personnel. Cette méthode d'accompagnement a été encouragée par les parents très occupés par leur activité professionnelle et peu disponible pour suivre les devoirs scolaires de leurs enfants.

1.2. La remédiation

La remédiation est un dispositif, qui consiste à fournir à l'apprenant, de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors des évaluations formatives¹ (Raynal & Rieunier 2009 :187). Pour Bertiaux (2004), la remédiation offre à chaque élève, la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage, et ceci de façon immédiate c'est-à-dire dès que le professeur constate la difficulté. Le but de ce dispositif est donc

¹ Evaluation ayant pour but d'informer l'apprenant et l'enseignant du degré d'atteinte des objectifs (Raynal et Rieunier 2009 :187).

d'empêcher l'élève d'accumuler du retard par rapport au niveau d'exécution du programme scolaire. Dans certains pays comme la Finlande, lorsque le professeur n'arrive pas à résoudre les difficultés de l'apprenant, il fait appel à un autre enseignant spécialisé, c'est-à-dire, formé à la base pour les séances de remédiation (Destatte 2012 ; RTBF 2009).

1.3. Le tutorat

Le tutorat est un dispositif d'accompagnement scolaire, qui consiste en un ensemble d'actions de soutien pédagogique effectuées par des tuteurs. Ces actions peuvent être une aide à la compréhension des mots clés du cours, la transmission de méthodologies d'apprentissage, la construction de fiches de révision et surtout la préparation aux contrôles (Le Tutorat LVC 2008). La conception du tutorat est variable selon les pays. En Belgique par exemple, le tuteur peut être, soit un enseignant, soit un apprenant en année supérieure selon les écoles (Lames 2000). Pour Charon & Lacotte (2012), le tutorat est formateur pour l'élève car il lui permet de transmettre ses savoirs tout en les approfondissant et en les consolidant. Il est également une aide pour l'enseignant qui ne peut répondre en temps réel, à tous les questionnements de ses apprenants.

1.4. Le monitorat

Historiquement, selon Bedouret (2003), le monitorat est un concept qui apparaît au 17^{ème} siècle, mais Finkelsztein (1994) pense qu'il remonte à l'aube de l'humanité car, Confucius (551-479 av. J-C) disait déjà : « on apprend mieux de ses pairs que de ses propres maîtres ». De Peretti (1977) le définit comme la mise en œuvre d'une entraide entre élèves (ou étudiants) du même âge et du même niveau ou d'âge et de niveau différents. Le monitorat s'adresse prioritairement aux élèves au niveau desquels les enseignants remarquent des difficultés scolaires, ceux qui développent une mentalité d'échec et qui risquent de conformer leur comportement à l'étiquette qu'on leur a attribuée une fois pour toutes (Finkelsztein 1994). Pour de VOS cité par Finkelsztein, (1994), cette forme de soutien aux élèves en difficulté suscite de l'espoir car, il s'agit d'une forme de remédiation qui implique tous les acteurs pour une action consensuelle et synergique.

On remarquera que la différence entre le monitorat et le tutorat n'est pas toujours marquée au point où parfois, ces deux notions tombent dans une synonymie. En dépit de leur ressemblance, tutorat et monitorat se distinguent par le fait que le premier est mené par les enseignants et les élèves, tandis que le second est conduit uniquement par les élèves. Mais qu'en est-il des stratégies d'accompagnement pédagogique au Bénin ?

2. Le soutien scolaire au Bénin

Le soutien scolaire apparaît aujourd'hui comme un complément nécessaire à l'apprentissage. Il pourrait aider les élèves, surtout ceux qui ne suivent pas le rythme scolaire normal, à se rattraper pour réussir leur scolarité. Par conséquent, le Bénin, comme d'autres pays, a développé des méthodes qui lui sont propres pour répondre à ce besoin d'accompagnement : il s'agit des travaux dirigés et les séances de répétition à domicile.

2.1. Les travaux dirigés

Les travaux dirigés (TD) sont des séances de travail organisées par les établissements, au cours desquelles les enseignants réexpliquent l'essentiel des cours et traitent plusieurs exercices à l'aide des livres, des fascicules et des épreuves. Ces travaux sont, la plupart du temps, réservés aux élèves des classes d'examens (candidats au BEPC, CAP, BAC) et sont payés annuellement, trimestriellement ou mensuellement par les apprenants. D'autres écoles font ces TD à partir des classes intermédiaires, c'est-à-dire la quatrième et la première pour, selon elles, préparer ces jeunes élèves aux examens de l'année suivante. Ces séances ne tiennent pas compte de manière individuelle, des difficultés de chacun de ces élèves ; ce sont des séances auxquelles toute la classe participe et qui se déroulent à l'école, pendant les week-ends, les congés scolaires et parfois les jours fériés. Ces séances de renforcement, comme on les nomme au Bénin, ne sont donc pas réservées à tous les niveaux d'études, encore moins aux élèves ayant de réelles difficultés. En revanche, les cours de répétition à domicile sont la méthode d'accompagnement la plus généralisée à tous les niveaux.

2.2. Les séances de répétition à domicile

Les cours¹ de répétition à domicile existent depuis quelques décennies au sein de quelques familles instruites et/ou nantis. Mais récemment, le nombre de répétiteurs a augmenté dans les maisons, mêmes moins nantis, et surtout pour les élèves du secondaire. Pour Kabore (2006), ce sont les conditions difficiles d'éducation qui ont rendu nécessaire le recours à des répétiteurs par les parents. Elle définit les cours de répétition comme une forme d'encadrement personnalisé, rémunéré, qui s'attache strictement à résoudre les problèmes auxquels l'élève est confronté lors des apprentissages en classe. Ces séances de répétition, dans leur dimension pédagogique, sont donc semblables ici à une remédiation et, dans leur dimension sociale, au préceptorat.

Yabouri, Lare & Maleme (2010), quant à eux, définissent les cours de répétition à domicile comme des cours privés en terme d'encadrement ou de renforcement pédagogique dont bénéficient certains élèves à l'initiative de leurs parents ou des tuteurs, en dehors des classes formelles et à domicile. Selon ces auteurs, cette pratique se justifie par les problèmes d'encadrement des élèves ; problèmes qui trouvent leur fondement dans le faible ratio professeur/élèves et dans le niveau de formation peu élevé de certains enseignants.

Il est cependant remarqué qu'aujourd'hui, les cours de répétition ou les séances de répétition ou encore le répétitorat suscite un engouement particulier chez les parents d'élèves qui relie souvent les chances de réussite de leurs enfants à cette pratique. Par conséquent, cette activité n'intervient nullement comme une action concertée et globale en lien avec l'institution scolaire (Kabore 2006). C'est une activité informelle, qui tient de la décision des parents, dès lors qu'ils jugent nécessaire l'apport d'un répétiteur pour le soutien scolaire de leurs enfants.

Par ailleurs, les parents n'ont pas recours aux séances de répétition uniquement pour les enfants rencontrant des difficultés scolaires, mais

¹ Les expressions « cours à domicile » ou « séances de répétition à domicile » ne sont pas différenciées dans le langage courant béninois et nous les maintenons ainsi dans le cadre de cette réflexion puisqu'elles renvoient effectivement aux mêmes réalités.

également pour ceux qui ont déjà un niveau satisfaisant afin de maintenir ou d'améliorer ses compétences. Il ne s'agit donc pas toujours de lutter contre l'échec scolaire mais parfois aussi de le prévenir ou de maintenir l'excellence (Kabore 2006). L'usage de « maître de maison » ou de répétiteur est ainsi un indicateur de l'intérêt des parents pour la réussite de leurs enfants et de la crédibilité conférée à l'encadrement à domicile, de telle sorte qu'ils sont prêts à y investir parfois des ressources importantes.

Le répétiteur est ainsi présenté comme « une personne qui explique à des élèves, la leçon d'un enseignant » (Le Robert 2010). Il est donc celui à qui revient la charge de relever le niveau de l'élève et de lui permettre de bien assimiler les leçons qu'il a reçues en classe. C'est dire que « le répétiteur s'inscrit dans le prolongement de l'enseignant » (Ndanga 2010), recouvrant ainsi un rôle déterminant dans le soutien scolaire de l'élève.

Mais les cours de répétition n'étant pas règlementés, les parents engagent les répétiteurs de leur choix, qui à leur tour, organisent les séances de répétition à leur convenance. Cela crée, au niveau des enfants, des perturbations que (Boko 2003 : 113) décrit ici :

« [...] certains parents paient des séances de répétition de cours à domicile au profit de leurs enfants. Mais cette forme de préceptorat est si mal organisée, si mal coordonnée qu'elle devient, pour de nombreux enfants, une source permanente de confusion : ce qui est laborieusement construit en classe est régulièrement défait à la maison par des « marchands du savoir » peu attentifs aux règles du métier. Pour les apprenants, notamment ceux au seuil de l'expérience scolaire, c'est sans doute là, une source permanente de démotivation ».

Cette réalité est partagée par Ndanga (2010) qui, bien que reconnaissant l'importance occasionnelle du répétiteur pour l'élève, constate que : « là où le bât blesse, c'est qu'il se trouve que certains répétiteurs n'ont pas le niveau et ne savent pas ce que c'est que la pédagogie et on en arrive au bout du compte à de très mauvais résultats ». Ces réalités sont encore plus perturbantes pour l'enfant lorsqu'il est obligé de voir se succéder deux, trois, quatre répétiteurs au cours d'une même semaine. Il ne lui reste plus de temps pour la structuration personnelle de son apprentissage et plutôt que de s'améliorer, ses performances ont tendance à chuter.

Au vu de ces considérations qui caractérisent l'encadrement à domicile au Bénin, il est difficile de le hisser au même niveau que les méthodes d'accompagnement citées plus haut qui, elles, font intervenir la collaboration de l'école dans le choix du suivi accordé à l'enfant.

Toutefois, la question qui demeure, dans le cadre de cette réflexion, est de savoir si les séances de répétition à domicile, telles que pratiquées au Bénin, favorisent un bon rendement scolaire. Si une réponse par la négative semble la plus indiquée à priori, nous voulons, à posteriori, au travers d'une enquête basée sur une méthodologie précise, confirmer ou infirmer cette dernière.

3. Démarche méthodologique

La présente étude se veut descriptive et exploratoire. Elle décrit en premier lieu, les conditions de déroulement des séances de répétition à domicile et tente, en second lieu, d'explorer le lien entre ces séances de répétition et le rendement scolaire des élèves.

Nous avons choisi la commune d'Abomey-Calavi pour la "réalisation" de cette recherche (Pourtois, Desmet, Lahaye 2001). Cette commune est située dans le département de l'Atlantique et a été choisie parce que, tout comme d'autres communes du Bénin, elle dispose de nombre d'élèves ayant recours aux répétiteurs. Par ailleurs, elle abrite l'Université d'Abomey-Calavi, la plus grande université publique du Bénin qui regorge de nombreux étudiants qui sont des acteurs de ces cours de répétition à domicile.

Pour constituer l'échantillon de cette étude, quatre écoles disposant du premier et du second cycle du secondaire ont été sélectionnées, précisément trois établissements privés et un collège public. Le choix du nombre des écoles est dû au fait que les établissements privés sont plus nombreux dans cette commune que ceux publics. On compte en effet, 229 collèges privés pour 15 collèges publics dans la commune d'Abomey-Calavi (Education Nationale 2010). Pour des raisons de faisabilité de la recherche, nous avons donc arbitrairement choisi trois écoles privées et une école publique.

Ainsi, 200 élèves encadrés à domicile par des répétiteurs ont-ils été questionnés, à raison de 50 élèves par établissement. Parmi les répétiteurs de ces élèves, 50 ont été choisis pour répondre à un

questionnaire à leur endroit et 50 parents d'élèves ont été questionnés dans les collèges.

La période du troisième trimestre de l'année scolaire 2010-2011 a été choisie pour mener l'enquête afin que les élèves puissent mieux évaluer les résultats qu'ils ont obtenus au cours des deux premiers trimestres.

Le questionnaire est administré aux élèves du secondaire, aux répétiteurs et aux parents. Il a permis de produire des informations quantifiables sur les matières les plus sujettes aux cours de répétition à domicile, sur les compétences des répétiteurs, sur les conditions de travail et sur la qualité du rendement des élèves suite à ces cours de répétition. Ces informations sont catégorisées et organisées afin de recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives sur les différents aspects du sujet.

Les données recueillies ont été analysées suivant les objectifs suivants :

- décrire les conditions de déroulement des séances de répétition ;
- faire ressortir l'inadéquation entre les difficultés réelles des apprenants et les matières objet des répétitions ;
- montrer en quoi l'encadrement multiple et simultané par un même répétiteur influence négativement l'efficacité des cours à domicile.

4. Analyse et interprétation des données

Les principaux résultats obtenus sont thématiques suivant trois grands points : le non respect de certaines normes pédagogiques au cours des séances de répétition ; les séances de répétition et les difficultés réelles des élèves ; les répétitions multiples et simultanées.

4.1. Le non respect des normes pédagogiques

Premièrement, il ressort des données obtenues que la plupart des répétiteurs n'ont pas le profil requis pour agir avec une dextérité pédagogique. Les motivations qui les animent et les comportements observables en situation remettent en cause l'efficacité des séances de répétition. En effet, le profil des répétiteurs varie : ils sont des enseignants, des étudiants, voire des personnes exerçant dans des

domaines autres que l'éducation et parfois également des élèves. Les étudiants sont les plus nombreux, avec une fréquence de 48% des personnes interrogées. Certains parmi eux donnent des cours qui ne correspondent pas à la formation universitaire reçue. Ainsi, trouve-t-on des étudiants en Lettres Modernes qui sont répétiteurs en Mathématique et en Physique. C'est ainsi que 38,5% des élèves ont affirmé que leur professeur d'école explique mieux les cours que leur répétiteur ; ce qui demeure, pour le moins, préoccupant.

Par ailleurs, certains répétiteurs adoptent des comportements qui, selon les élèves, réduisent l'efficacité des séances. Il s'agit des répétiteurs qui injurient, frappent, dorment au cours des séances, font les exercices à la place des élèves ou s'occupent de choses personnelles. On note à cet effet que plus de la moitié (53%) des élèves interrogés affirme être victime de ces situations. Du reste, certains parents avouent être informés des plaintes formulées par leur(s) enfant(s) à l'endroit du répétiteur, mais estiment que ces plaintes sont sous-tendues par la paresse de l'enfant et renforcent malheureusement les mesures drastiques prises pour le faire travailler. Cette attitude des parents renforce la pratique anti-pédagogique des répétiteurs qui consiste à accabler les enfants de travail en arguant que c'est la meilleure méthode pour les faire progresser.

Il faut dire que si les répétiteurs n'attachent pas une grande importance aux normes pédagogiques, c'est surtout parce que leur motivation est fondamentalement pécuniaire. Tous les répétiteurs questionnés ont affirmé donner des cours de répétition pour « arrondir leurs fins de mois ». Certains parents semblent même les encourager dans ce sens, puisqu'ils disent engager des répétiteurs afin de leur porter une aide financière quitte à ce que ceux-ci encadrent un ou des enfants en guise de reconnaissance. Ce sont souvent des personnes qui ont des liens de parenté avec eux ou des jeunes qui sont dans le besoin financier. Si ces préoccupations financières sont légitimes, elles ne justifient pas le manque flagrant de professionnalisme observé.

Deuxièmement, l'on observe que le moment et le lieu des répétitions sont mal choisis. Ainsi, les séances à domicile se déroulent le plus souvent, après les cours de l'après-midi : 37% des élèves interrogés ont affirmé ne faire les cours de répétition que le soir après les classes. Cette situation ne permet pas à l'élève de consacrer du

temps pour une autre activité scolaire alors que le travail personnel est déterminant dans la réussite scolaire d'un élève. En conséquence, 52% des élèves interrogés n'arrivent pas à gérer leur programme scolaire en même temps que les séances de répétition ; et parmi ces élèves, ceux des classes de troisième et terminale sont majoritaires bien qu'ils aient souvent des travaux dirigés et des cours de rattrapage à suivre.

Il a été également remarqué que le salon, la cour et la terrasse sont les endroits où ont souvent lieu les séances de répétition. Aussi, la majorité des élèves interrogés (52,5%) ont reconnu que leur lieu de répétition n'était pas favorable à la concentration parce que n'offrant pas de meilleures conditions de travail.

4.2. Séances de répétition et difficultés réelles des élèves

Ce sont les matières scientifiques qui font le plus objet de répétition : 56% des élèves interrogés font uniquement ces matières au cours desdites séances. L'idée préconçue sur l'aspect difficile des matières scientifiques semble encourager cet état de fait. Les parents et même les répétiteurs qualifient ces matières de difficiles, plus importantes, porteuses d'avenir, qui méritent plus d'attention et d'aide que celles littéraires. Cela explique le fait qu'un parent en arrive à engager un (des) répétiteur(s) dans les matières scientifiques pour son enfant alors que celui-ci travaille moins dans les matières littéraires, l'encourageant ainsi à négliger ces dernières au profit de celles scientifiques.

Nous avons ainsi pu noter la rareté (5%) des élèves qui indiquent le français, par exemple, comme matière de répétition, alors que, comme pense Ayena :

« Lorsque l'enfant a une mauvaise base en français, c'est la catastrophe car, le français étant le véhicule du savoir, c'est par ce biais que l'enfant arrive à acquérir toutes les connaissances. Lorsqu'il ne maîtrise pas cet outil, il est certain que son niveau général va en souffrir » (Ayena, cité par Dossou 2004).

Cette méconnaissance du français écrit, nous l'avons nous-mêmes constaté à travers les productions des élèves. Au niveau du dernier point du questionnaire qui leur a été soumis et où ils devraient

répondre par des phrases, nous avons noté énormément de phrases incompréhensibles, de mots inexistantes et de fautes graves¹.

En outre, la plupart des répétiteurs interrogés donnent le sentiment de ne pas se sentir concernés par les réelles difficultés de leurs élèves. Ainsi, 77,78% des répétiteurs interrogés ont reconnu que certains élèves qu'ils encadrent à domicile ont du mal à progresser mais attribuent ces difficultés à la paresse, à la lenteur à l'assimilation, à des retards accumulés au cours des années antérieures et au manque de volonté des élèves. Or, les cours de répétition devraient aussi pouvoir motiver les élèves et les aider à trouver des méthodes de travail appropriées. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est nécessaire d'identifier le problème réel de l'enfant, s'il en a un, avant de lui proposer un soutien, si l'on veut vraiment apporter une valeur ajoutée à son rendement scolaire.

4.3. Les répétitions multiples et simultanées

Les séances de répétition multiples et simultanées sont des séances au cours desquelles, un répétiteur encadre à la fois, et au même moment, des apprenants de différents niveaux d'études. Ces séances sont fréquentes dans 40% des cas étudiés ; ce qui veut dire qu'un répétiteur gère à la fois, des apprenants qui ont différents programmes scolaires avec diverses difficultés, et cela dans une marge horaire de deux à trois heures. Ce genre d'association n'avantage aucunement l'élève qui a réellement besoin d'aide parce que le répétiteur ne pourra pas se focaliser sur lui, ne lui accordera pas assez d'attention et ne pourra donc pas différencier ses méthodes d'enseignement. C'est à juste titre que les données obtenues indiquent que 61,25% des élèves qui suivent des séances de répétition simultanément avec d'autres élèves ont reconnu que leur répétiteur ne s'occupe pas d'eux comme ils le souhaitent. De même, 62,5% de ces mêmes élèves ont affirmé ne pas avoir amélioré leurs résultats scolaires. L'encadrement multiple et simultané n'est donc pas une démarche opérationnelle puisqu'en voulant répondre aux préoccupations de chaque apprenant, l'encadreur en arrive à ignorer

¹ Par exemple « Professeur », « Directeur », « j'ai dit n'ont », « faivle note », « ouumenter », « sens deffaut »...

certaines préoccupations, voire certains apprenants pour satisfaire les besoins qu'il jugerait à son niveau, plus importants et plus urgents.

Malgré ces différentes variables qui entravent leur efficacité, les séances de répétition à domicile demeurent vraisemblablement opportunes pour plus de la moitié des élèves interrogés (60%) qui estiment que cela leur permet de s'améliorer. Si l'on en croit les statistiques de réussite aux différents examens de fin d'année, on pourrait penser que cette amélioration n'est pas encore suffisante et qu'il serait indiqué donc de trouver les stratégies nécessaires pour que les séances de répétition soient plus efficaces en prenant réellement en compte les difficultés scolaires des élèves.

C'est pour cela que nous avons jugé opportun, en perspectives, d'émettre quelques réflexions qui renforceraient l'efficacité des séances de répétition et les rendraient plus utiles aux enfants qui sont réellement en difficulté scolaire.

5. Perspectives

Les cours à domicile, considérés comme un soutien scolaire, ne devraient pas seulement partir, comme il est constaté, du désir des parents de prévenir l'échec scolaire ou de faire travailler l'enfant sans tenir compte de ses réelles difficultés. Ils devraient être intégrés à l'école et nécessairement s'attarder sur les difficultés de l'apprenant ou partir d'un besoin rencontré par celui-ci. Pour ce faire, nous suggérons une réflexion en trois temps.

- La relation école-famille devrait s'actualiser et s'intensifier. En l'occurrence, la synergie entre les parents et les enseignants devrait être telle que l'identification des difficultés scolaires des élèves précéderait les stratégies de remédiation qui doivent intervenir opportunément dans le cadre strictement scolaire.
- Il est souhaitable que les autorités en charge de l'éducation pensent à inclure dans la formation des enseignants, les stratégies d'accompagnement ou de soutien scolaire. Cela aiderait les enseignants à identifier plus facilement les difficultés de leurs apprenants et à leur proposer un suivi conséquent. Il semble également opportun, comme nous le suggérons tantôt, d'institutionnaliser les séances de répétition

afin que ces dernières puissent intervenir dans le cadre formel qu'est l'école. Il serait alors indiqué, à défaut de pouvoir former tous les enseignants, de spécialiser quelques uns aux stratégies de soutien scolaire, de remédiation, comme le fait la Finlande dont le système éducatif est particulièrement performant (RTBF 2009). Cela permettrait à ces enseignants ainsi formés, de tenir compte, en partie, des rythmes biologiques et scolaires des élèves.

- Les enseignants, particulièrement ceux qui tiennent les matières scientifiques, devraient rectifier leurs stratégies d'enseignement afin de rendre ces matières plus accessibles et plus attrayantes. Cela mettrait plus en confiance, les parents et les apprenants qui ne systématiseraient plus le soutien scolaire dans ces matières. Par ailleurs, les enseignants pourraient aussi instaurer entre leurs élèves le système de monitorat afin de permettre au plus prompts à la compréhension d'aider ceux qui ont du retard.

Conclusion

L'engagement croissant des répétiteurs témoigne de l'importance qu'accordent les parents d'élèves aux séances de répétition à domicile. La présente étude a permis de décrire les conditions dans lesquelles lesdites séances se déroulent et d'en déduire l'influence qu'elles ont sur le rendement scolaire des élèves.

Ainsi, il a été remarqué que malgré le recours croissant à ce type d'accompagnement, les taux de réussite aux examens de fin d'année ne s'améliorent pas. Si, comme le pense Bloom (1979), la plupart des élèves sont capables de réaliser des apprentissages de niveau élevé lorsque l'enseignant est compétent, lorsqu'ils sont aidés quand et là où ils rencontrent des difficultés et lorsqu'on leur donne suffisamment de temps pour atteindre la maîtrise. Il s'avère alors important de donner une forme plus construite, plus officielle à la répétition qui prendrait alors l'allure de séances de remédiation, de monitorat ou de tutorat.

En somme, si l'éducation, comme le pense Dossou (2004), est la base du développement socioéconomique et politique d'un pays, former des citoyens de valeur est une responsabilité de tous les acteurs

du système éducatif qui doivent œuvrer pour rendre l'école plus accessible et adaptable à tous les enfants.

Références bibliographiques

- Apip, 2006. *Préceptorat*. <http://www.lalettreauxparents.com/s/idp>.
- Banque africaine de développement 2003. *Bénin, Programmes d'Ajustement Structurel I, II et III, rapport d'évaluation de performance de projet (REPP)*. <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation-Reports/00157875-FR-BENIN-PAS-I-II-III.PDF>.
- Bedouret T., 2003. *Autour des mots « tutorat » « monitorat » en éducation : mises au point terminologiques*. http://ife.ens_lyon.fr/publications/edition-electronique/recherche-et-formation/RR043-08.pdf.
- Bertiaux F., 2004. *Remédiation immédiate : état des lieux*, <http://www.drezefabrice.skyblog.com>.
- Bloom B., & Coll 1979. *Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires*. Paris. Nathan.
- Boko G., 2003. *La langue française à l'école africaine. Ombre et lumière ?* Mons. INAS. Collection « Savoirs en partage ».
- Boko G., 2009. *Psychologie et guidance en milieu africain*. Cotonou. CAAREC Editions, Collection Etudes.
- Charon, A. & Lacotte V. (consulté le 11/02/2012). *Le tutorat : une démarche d'apprentissage*. http://cravie.ac-stasbourg.fr/cd_clin/protocole_net/tutorat.htm.
- Delacote G., 1996. *Savoir apprendre. Les nouvelles méthodes*. Odile Jacob.
- Destatte D. <http://www.echecscolaire.be/finland-fichiers/sysecfi2.pdf>(Consulté le 21/03/2012).
- Dossou B., 2004. *Baisse de niveau des élèves : un malaise à plusieurs visages*. <http://www.sonangnon.net/reportag/rep004.php>.
- Education nationale, 2010. *Liste des collèges privés et publics d'enseignement secondaire général*. www.education.benin.bj.
- Eduscol 2008. *Accompagnement à la scolarité*, <http://eduscol.education.fr/dossier/archives/accompagnement/notions/soutien-scolaire>.

- Finkelsztein D., 1994. *Le monitorat : s'entraider pour réussir*. Paris. Hachette.
- Glasman D. *et al*, 1991. Le soutien hors école. In *Revue française de pédagogie* n° 95.
- Pourtois J-P., Desmet H. & Lahaye W., 2001. *Méthodologie : les points-charnières de la recherche scientifique*. In *Recherche en soins infirmiers* n° 65.
- Raynal F. & Rieunier A., 2009. *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés*. Paris. ESF Editeur (7^{ème} édition, 1^{ère} édition 1997).
- Rtbf 2009. *Question à la une. L'échec scolaire*. Bruxelles. RTBF (magazine audiovisuel, 56mn).
- Sauleau P., 2009. *Un atout : le préceptorat*. <http://www.college-hautefeuille.com/Un-atout-le-Preceptorat>.
- Tutorat de la Vallée de Chevreuse, 2008. *Qu'est-ce que le tutorat ?* <http://tutoratlv.com/forumeducatif.com>.
- Wikipedia. *Lois Jules Ferry*. (Consulté le 22/03/2012). http://fr.wikipedia.org/wiki/Lois_Jules_Ferry.
- Yabouri N. Lare Y. & Maleme D., 2010. *Cours de répétition : pratique et influence sur les résultats à l'examen. Cas des élèves de CM2 en 2009-2010 à Lomé au Togo*. <http://www.rocare.org/grants/2010/grants2010tg2.pdf>.
- Zoumenou R., 2012. *Organisation du temps scolaire au collège Laura VICUÑA : Impact des journées continues sur le rendement des élèves*. UAC. DPSE. Mémoire de maîtrise.